

26

CYBERSÉCURITÉ

Impacts de la solution
sur les enjeux de la
filière bois

Valorisation des ss/ co-produits	Recyclabilité (reverse logistic, écocirculaire,...)	Dimension sociétale	Attractivité des entreprises de la filière	Nouveaux modèles d'organisation (performance, lean,...)	Maintenance et TPM	Management des flux et de la SC	Anticiper et coller au marché	Réduction empreinte environnementale	Innovation et nouveaux systèmes de R&D
		FAIBLE			IMPORTANT		FAIBLE		

MATURITÉ DE LA FILIÈRE PALETTE BOIS VIS-À-VIS DE LA SOLUTION > MOYENNE

CYBERSÉCURITÉ

DÉFINITION

La cybersécurité consiste à assurer que les ressources numériques d'une entreprise, qu'elles soient matérielles (ex : puce, calculateur, PC, robots, machines à commandes numériques), logicielles (ex : programmes et données) ou de communication (ex : wifi, Internet), soient préservées de toute attaque, qui les détourneraient de leur fonctionnement initialement prévu.

APPORTS

Sur le plan économique

Plusieurs types d'apports peuvent coexister :

- Protéger ses données d'entreprise, son patrimoine immatériel.
- Sécuriser la relation avec fournisseurs et sous-traitants.
- Fournir des produits connectés et/ou services connectés sécurisés.

Sur le plan de la transformation
de l'entreprise

Sensibiliser, former et guider les collaborateurs.

Le facteur humain est la source essentielle du risque de cybersécurité. Les menaces exploitent souvent les comportements individuels (utilisation de clé USB, liens Internet, ouverture d'emails de provenance inconnue...), plutôt que les failles logicielles pour installer des programmes malveillants, dérober des informations confidentielles, transférer des fonds...

Les risques de se faire duper par des messages malveillants sont d'autant plus forts que ceux-ci imitent de façon très fidèle des messages authentiques. Ce risque est amplifié avec la généralisation des outils nomades. Les frontières entre les espaces personnels et professionnels deviennent de moins en moins marquées, augmentant considérablement les vulnérabilités.

Même utilisés dans un cadre strictement professionnel, ces outils engendrent de nouvelles problématiques de sécurité et nécessitent donc la mise en place de mesures adaptées. Le risque porté par le facteur humain concerne tous les collaborateurs dans l'entreprise (informaticiens, automaticiens, personnels administratifs, personnel d'ateliers).

LIENS UTILES

<https://www.ssi.gouv.fr/guide/la-cybersecurite-des-systemes-industriels/>

<https://www.usinenouvelle.com/blogs/vincent-champain/il-est-temps-de-prendre-la-cybersecurite-industrielle-au-serieux.N1166802>

DÉMARCHE A SUIVRE

Méthodologie globale de mise en œuvre d'un plan de développement de la cybersécurité :

- 1 Déterminer les caractéristiques de sécurité clés ainsi que les capacités requises pour réduire les attaques.
- 2 Développer un dispositif d'évaluation avec des composants et des groupes d'évaluation.
- 3 Évaluer, à travers des recherches et des documentations, comment un système de protection peut répondre aux caractéristiques et capacités qui ont été définies.
- 4 Interviewer des utilisateurs et des experts en cybersécurité.
- 5 Rédiger un cahier des charge (CDC) précis.
- 6 Consulter pour les réponses à ce CDC.

QUESTIONS À SE POSER

- Quels seront les impacts du règlement européen sur la protection des données (GDPR), qui devra être respecté dès 2018 par toutes les entreprises collectant et traitant des données personnelles ?

Une politique de sécurité devrait être construite autour de trois grandes questions :

- Que dois-je protéger en priorité ? Quel est mon patrimoine informationnel ?
- Quels sont les risques encourus (externes, internes) ?
- Quels sont les facteurs aggravants de risque ?

Une fois ces facteurs déterminés, la politique de sécurité doit permettre d'établir un niveau minimum de sûreté permettant de protéger durablement l'entité.



Léa Charron
Responsable pôle professionnel palettes
Tél. : 01 55 91 05 15
lea.charron@fnbois.com
6, rue François 1^{er}, 750008 Paris
www.fnbois.com

Avec le soutien de



Jeanne Bouchéou
Chargée d'affaires
Tél. : 06 77 57 82 54
jeanne.bouchouou@crittbois.com
27 Rue Philippe Seguin - Bâtiment 4
BP 91067 88051 ÉPINAL CEDEX 9